

PLAN LOCAL D'URBANISME RÉVISION



Finistère

Annexes

Servitudes d'utilité publique



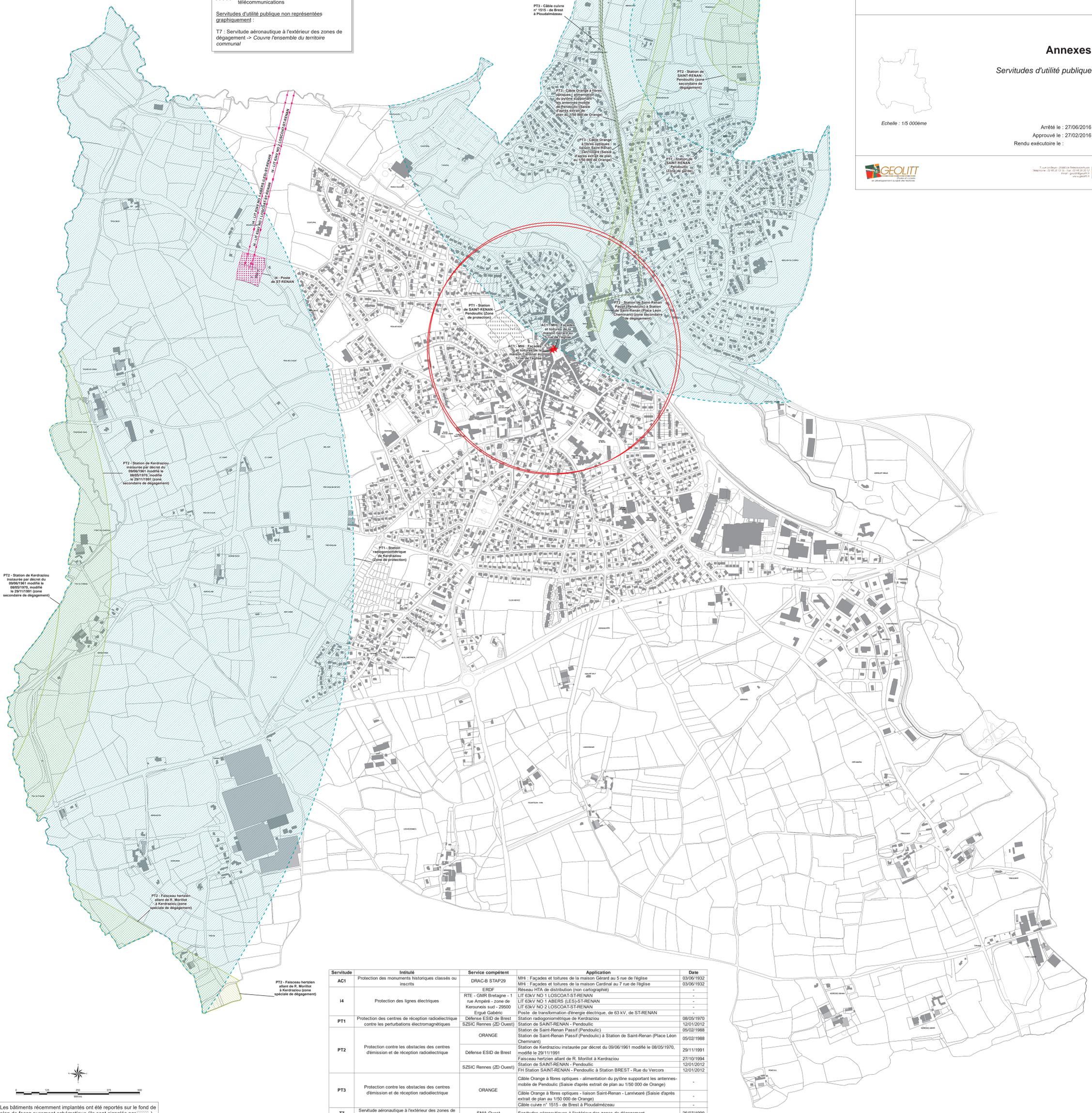
Echelle : 1/5 000ème

Arrêté le : 27/06/2016
Approuvé le : 27/02/2016
Rendu exécutoire le :



7, rue de la République - 29200 La Roche-Maurice
Téléphone : 02 98 01 12 34 - Fax : 02 98 01 12 35
Email : geolit@geolit.fr - www.geolit.fr

- AC1 : Protection des monuments historiques classés ou inscrits
- inscrit
- I4 : Protection des lignes électriques (Article 12 de la loi du 15 juin)
- Lignes électriques
 - Poste
 - PT1 : Protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques
 - PT2 : Protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception radioélectrique
 - PT3 : Protection des câbles de télécommunications
- Servitudes d'utilité publique non représentées graphiquement :
- T7 : Servitude aéronautique à l'extérieur des zones de déagagement -> Couvre l'ensemble du territoire communal



Les bâtiments récemment implantés ont été reportés sur le fond de plan de façon purement schématisique (ils sont signalés par).

Servitude	Intitulé	Service compétent	Application	Date
AC1	Protection des monuments historiques classés ou inscrits	DRAC-B STAP29	MH : Façades et toitures de la maison Gérard au 5 rue de l'église MH : Façades et toitures de la maison Cardinal au 7 rue de l'église	03/06/1932 03/06/1932
I4	Protection des lignes électriques	ERDF RTE - GMR Bretagne - 1 rue Angélique - zone de Kerouvois sud - 29500 Ergué Gabéric	LIT 63kV NO 1 LOSCOAT-ST-RENNAN LIT 63kV NO 1 ABERES (LES)-ST-RENNAN LIT 63kV NO 2 LOSCOAT-ST-RENNAN	- - -
PT1	Protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques	Défense ESID de Brest SZSIC Rennes (ZD Ouest)	Poste de transformation d'énergie électrique, de 63 kV, de ST-RENNAN Station radiogoniométrique de Kerdraziou Station de SAINT-RENNAN - Pendoullec Station de Saint-Renan Passif (Pendoullec) Station de Saint-Renan Passif (Pendoullec) à Station de Saint-Renan (Place Léon Cheminant)	08/05/1970 12/01/2012 05/02/1988
PT2	Protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception radioélectrique	Défense ESID de Brest SZSIC Rennes (ZD Ouest)	Station de Kerdraziou instaurée par décret du 09/06/1961 modifié le 08/05/1970, modifié le 29/11/1991 Faisceau hertzien allant de R. Morillet à Kerdraziou Station de SAINT-RENNAN - Pendoullec FH Station SAINT-RENNAN - Pendoullec à Station BREST - Rue du Vercors	29/11/1991 27/10/1994 12/01/2012 12/01/2012
PT3	Protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception radioélectrique	ORANGE	Câble Orange à fibres optiques - alimentation du pylône supportant les antennes-mobiles de Pendoullec (Saisie d'après extrait de plan au 1/50 000 de Orange) Câble Orange à fibres optiques - liaison Saint-Renan - Lannivoaré (Saisie d'après extrait de plan au 1/50 000 de Orange) Câble cuivre n° 1515 - de Brest à Ploudalmézeau	- - -
T7	Servitude aéronautique à l'extérieur des zones de déagagement	SNIA Ouest	Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de déagagement	25/07/1990